

RUE DE PONTGIVART MODIFICATION DU STATIONNEMENT

Suite aux difficultés pour la collecte des déchets, en raison du stationnement gênant, une concertation a été réalisée par les conseillers de quartier auprès des riverains de la rue de Pontgivart

Il s'avère que la majorité des habitants a validé l'instauration d'un stationnement en chicane :

- Côté pair entre les rues Lesage et Saint Benoît (17 places) ;
- Côté pair entre les rues Emile Senart et Belin (3 places) ;
- Côté impair entre les rues Saint Benoît et Emile Senart (10 places) ;

Cette nouvelle disposition sera effective dans le courant du mois de juin.